

**RAPPORT N° 05/4-10**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ELECTRIFICATION RURALE**  
**RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES**  
**(programme 2005)**

**APPROBATION DU PROJET**  
**AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE**

Afin de répondre favorablement à l'urbanisation croissante que connaissent actuellement les écarts, la Commune procédera dans le cadre de son programme 2005 d'électrification rurale au renforcement et à l'extension de réseaux de distribution électrique haute tension type A (HTA) et basse tension (BT).

Les opérations d'électrification rurale répertoriées en annexe peuvent être financées à hauteur de 72,43 % du montant TTC des travaux sur les Fonds d'amortissement des Charges d'Electrification (FACE).

Les crédits FACE sont actuellement gérés par le SIDELEC, chargé de sa répartition auprès des Communes.

Les travaux comprennent :

- . la fourniture et la pose de divers câbles électriques de fortes et moyennes sections,
- . la fourniture et la pose de coffrets, de boîtes de jonction et d'accessoires divers de raccordement électrique,
- . la construction de postes de transformation de type PSS, H61,
- . le raccordement au réseau EDF existant et la mise sous tension des nouvelles installations électriques.

L'estimation prévisionnelle des travaux est de 250 000,00 € HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal 2005 sous les Chapitre 23 et Article 2315.

## RAPPORT N° 05/4-10

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 18 mai 2005, a classé les propositions comme suit :

- 1° BAGELEC pour un montant de 222 550,69 € TTC,
- 2° CENERGI pour un montant de 278 982,77 € TTC.

Je vous demande donc :

1. d'approuver l'opération dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la Direction Générale des Services Techniques (Electricité),
2. d'adopter la procédure de passation et les caractéristiques du marché, comme suit :
  - . procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 33, et 57 à 59 du Code des Marchés Publics ),
  - . enveloppe budgétaire : Budget principal 2005 / Chapitre 23 / Article 2315,
3. de prendre acte du lancement de la procédure d'appel d'offres,
4. de m'autoriser à signer le marché de travaux avec le candidat classé premier par la Commission d'Appel d'Offres (BAGELEC) comme indiqué plus avant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 05/4-10  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 20 mai 2005**

**OBJET**

**ELECTRIFICATION RURALE,  
RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES  
(programme 2005)**

**APPROBATION DU PROJET  
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 mai 2005 ;

Considérant les crédits inscrits au Budget principal 2005 sous les Chapitre 23 et Article 2315 ;

Sur le RAPPORT N° 05/4-10 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Adopte la procédure de passation le mode de dévolution et les caractéristiques du marché relatif à l'électrification rurale - renforcement et extension de réseaux électriques (programme 2005), comme suit :

- . procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 33, et 57 à 59 du Code des Marchés Publics ),
- . enveloppe budgétaire : Budget principal 2005 / Chapitre 23 / Article 2315,

**DELIBERATION N° 05/4-10**

**ARTICLE 2**

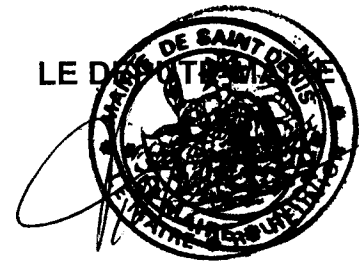
Prend acte du lancement de la procédure d'appel d'offres.

**ARTICLE 3**

Autorise le Député-Maire à signer le marché avec le candidat classé premier par la Commission d 'Appel d'Offres, à savoir :

- BAGELEC pour un montant de 222 550,69 € TTC.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le **25 MAI 2005**



**René-Paul VICTORIA**

# ANNEXE 1

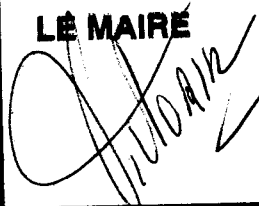
## TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ELECTRIFICATION RURALE - PROGRAMME 2005

### LISTE DES OPERATIONS

SECTEURS	INTITULE DES TRAVAUX
BRETAGNE	Renforcement chemin Lebreton
BRETAGNE	Renforcement chemin Montauban (postes 1629 / 1630)
BRETAGNE	Renforcement chemin Montauban (poste 1631)
MONTAGNE 17ème	Renforcement rue Antide Boyer
BRETAGNE	Renforcement route Jules Reydellet
MONTAGNE 15ème	Extension chemin des Peupliers
SAINT-FRANCOIS	Extension chemin Cimetière (poste 1381)
MONTAGNE 15ème	Extension ruelle des Bambous (poste 1497)

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du **20/05/2005**  
En annexe à la Délibération N° **05/14-10**

LE MAIRE





PROCES-VERBAL  
D'OUVERTURE DES CANDIDATURES  
OU DES DEUXIEMES ENVELOPPES  
ET RAPPORT DE LA COMMISSION  
OU DU JURY

**A - DESIGNATION DE LA CONSULTATION**

Collectivité concernée : **COMMUNE DE SAINT-DENIS**  
**HOTEL DE VILLE - 97717 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9**

Objet de la consultation : **TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PROGRAMME 2004**

Date d'envoi de l'avis à la publication : **20/04/05**

Organe de parution de l'avis : 

JIR	X	QUOTIDIEN	X	BOAMP		JOCE	
-----	---	-----------	---	-------	--	------	--

Date limite de réception des offres : **17/05/05**

**B - COMPOSITION DE LA COMMISSION**

Date de la commission : **18/05/05**

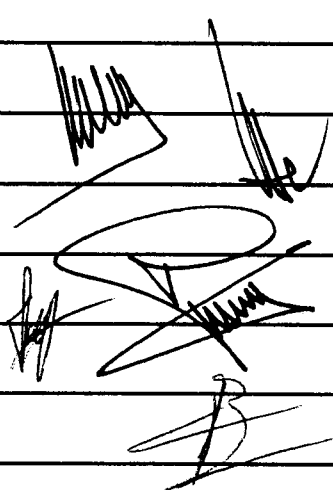
**Membres à voix délibérative :**

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur Dominique FOURNEL	Président	X	
Monsieur Jean-Claude PAYET	Membre	X	
Monsieur Daniel POUNY	Membre	X	
Monsieur Antoine Henri LAURET	Membre	X	
Madame Nicole LAURET	Membre	X	
Monsieur Emmanuel HOARAU	Membre		X

**Membres à voix consultative :**

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur BRIAND	Comptable public	X	
Monsieur SABATTE	DDCCRF	X	

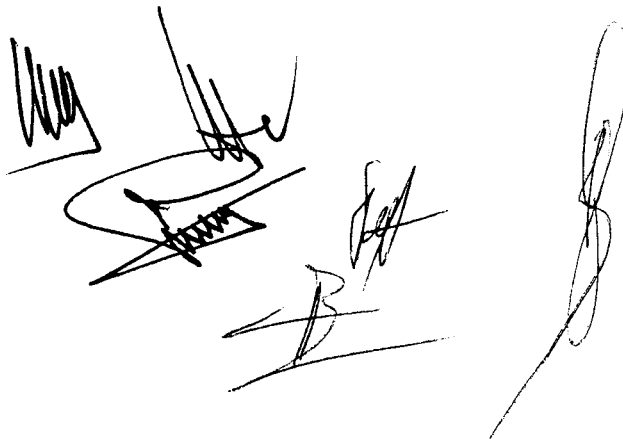
D - OUVERTURE DES PLIS OU DES DEUXIEMES ENVELOPPES INTERIEURES

N° d'ordre au registre des dépôts	Nom ou raison sociale du candidat	Lot numéro	Prix TTC €	Pièces jointes et observations
1	REEL		295.977,36	<i>Delais</i> 6 Mois
2	BAGELEC		222.550,69	6 Mois
3	TESTONI		306.065,82	6 Mois
4	B.L.		296.206,30	6 Mois
5	CENERGI		278.982,77	6 Mois
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				

C - AGREMENT DES CANDIDATS PAR LA CAO

Au vu des renseignements relatifs aux candidatures la CAO décide :

Agree les 5 candidats.






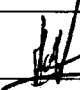
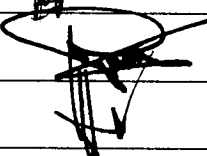
**E - DECISION DE LA COMMISSION**

Sur la base du rapport d'analyse établi en séance,  
la CAO décide du classement suivant,

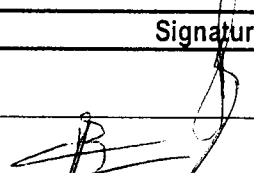
① BAGELEC

② CENERGI

**F - SIGNATURES****Membres à voix délibérative :**

Nom - Prénoms	Qualité	Signature
Monsieur Dominique FOURNEL	Président	
Monsieur Jean-Claude PAYET	Membre	
Monsieur Daniel POUNY	Membre	
Monsieur Antoine Henri LAURET	Membre	
Madame Nicole LAURET	Membre	
Monsieur Emmanuel HOARAU	Membre	

**Membres à voix consultative :**

Nom - Prénoms	Qualité	Signature
Monsieur BRIAND	Comptable public	
Monsieur SABBATE	DDCCRF	